

Ceci n'est pas un bulletin de vote

LISTE DES CANDIDATS du **SNUTER 64 FSU** de la CST

Des candidats libres et indépendants



Florence OUDJAUDI
Technicien Pr 1cl



Franck RENARD
Adjt Tech Pr .1cl
Collège Marracq



Philippe ELKEGARAY
Adjt tech.
Cuisinier volant



Franck HAVERLANDT
Adjt Admin. Pr 1 Cl
SDSEI



Sandrine CLOAREC
Adjte Tech.
Volante



Linda GLESSMER
Adjte tech pr.1er cl
collège Marguerite
De Navarre



Christian BERGER
Adjt tech pr 1er cl
collège Marguerite
De Navarre



Patricia GARCIA ESPLAS
Adjte tech.
collège Marguerite
De Navarre



Brigitte BAUDET
adj administratif
SDSEI

LABEAU Léonor
TIPY Violaine
MOLIA Annabelle
IDIART Daniel
PIRES Lucie (volante)
MATABOS Gilles
CAMACHO maria Lourdès
LEFORESTIER Catherine
URRUTIA Virginie
BLANCHE Thierry
DE CARVALHO Isabelle
LOPEZ Frédéric
GAUDIN Marie Pierre
RECALT Alain
ROBINET Michèle
URRUTIA Christophe
ETCHEPARE Myriam
CAZAURAN Micheline
HIDERAL Marie Claire
UNANUA Nathalie
ETCHEBEHERE Jacques (volant)
MASSONI CHABAUD Laëtitia
ALCUGARAT Christelle

Infirmière Soins Généraux
Adjoint Administratif Principal 1^{er} cl
Agent de Maîtrise Principal
Agent de Maîtrise Principal
Adjoint Technique
Adjoint Technique Principal 1^{er}cl
Adjoint Administratif Principal 2^e cl
Adjoint Technique
Adjoint Technique
Agent Maîtrise
Adjoint Technique
Adjoint Technique Principal 1^{er} cl
Adjoint Technique
Agent Maîtrise
Adjoint Technique Principal 1^{er} cl
Adjoint technique

ELECTIONS PRO 2022

Section Syndicale du Conseil Départemental du SNUTER 64 FSU
Adresse provisoire en attente d'un local
66 rue Montpensier
64000 PAU



Tous UNIS
POUR ÊTRE PLUS FORTS!



COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL

Privilégier un vote SNUTER 64 FSU, c'est faire le choix
d'un syndicat ouvert qui a à cœur de privilégier le respect de
l'humain à toute autre considération.

Ces femmes et ces hommes, indépendants et libres, attachés à la défense
du service public et de vos droits, refusent de tomber dans le piège du
corporatisme, du catégoriel et/ou du clientélisme !

Notre équipe n'a eu de cesse depuis sa création en 2021 de vous informer
et de vous rendre compte de nos actions, en vous mettant à disposition
les guides des carrières 2020, 2021 et 2022 et le guide des personnels de
la Fonction publique.

Chaque agent venu solliciter le **SNUTER 64 FSU** pour une difficulté, a pu
bénéficier d'un accompagnement, d'une écoute et d'un soutien de la part
d'un membre de notre équipe, afin de l'aider dans ses démarches ou de
pouvoir répondre à ses attentes.

Faire le choix de voter **SNUTER 64 FSU TERRITORIALE**, c'est donner les
moyens à notre équipe de poursuivre cette dynamique constructive et
respectueuse de la personne humaine tant au sein de la C.S.T que de la
formation spécialisée dédiée à la santé et à la sécurité des agents.

Votez utile, votez pour nos candidats

issus de la FSU Territoriale.

Ne pas jeter sur la voie publique

Depuis sa création en 2021, le **SNUTER 64 FSU** a multiplié les rencontres avec de très nombreux collègues à travers tout le département.

Au cours de ces échanges une priorité s'est imposée :
la défense des personnels et de leurs droits.

- ◆ Vos conditions de travail doivent être dignes et respectueuses de votre santé et de votre bien être, en s'appuyant in fine sur des moyens humains et matériels suffisants pour assurer la continuité de vos missions auprès du public.
- ◆ Votre carrière doit être traitée avec sérieux et considération, dans le respect des règles fondamentales et de transparence garanties par les CAP.
- ◆ La prise en compte des besoins de chaque agent doit permettre leur intégration au sein des collectifs de travail : poste aménagé, travailleur en situation de handicap, temps partiel thérapeutique...

Notre administration doit redonner du sens au travail de chacun : nous serons à l'initiative pour mener une réflexion de fond sur l'évolution des métiers et leur conséquence.

Cela passe nécessairement par une prise de conscience des métiers dit « invisibles » sur leurs conditions de travail et les moyens mis en place, sur les pénibilités cachées dont souffrent les « petites mains ».

Le règlement intérieur doit être revu afin de devenir un document unique, pour tous, sans a priori ni défiance.

Lorsque le service de restauration sur place est fermé, les chèques déjeuners doivent être proposés à tous de manière équivalente à ce qui se fait pour le télétravail.

De plus, la réévaluation des chèques déjeuners nous paraît nécessaire.

Le **SNUTER 64 FSU** par l'intermédiaire de la « FSU Territoriale » continuera, comme elle s'y est engagée, à jouer son rôle d'information, de veille et d'alerte, tout en restant force de proposition.



Faire le choix de voter **SNUTER 64 FSU**, c'est:



- ◆ vous accompagner, vous informer et vous former afin que vous puissiez suivre l'évolution de notre fonction publique et mieux appréhender votre avenir;
- ◆ être au plus proche de vos attentes afin de pouvoir défendre vos intérêts;
- ◆ privilégier les statuts de droit public du fonctionnaire aux contrats de droit privé;
- ◆ améliorer les conditions de travail qui se dégradent d'année en année, en mettant en place un accompagnement en amont aussi bien collectif qu'individuel;
- ◆ repenser les règlements applicables à tous sans pouvoir les contourner, cette concertation ne pourra se faire qu'avec des acteurs volontaires et constructifs.

Nous ne pourrons faire cela qu'avec votre soutien et l'aide que vous nous apporterez pour négliger aucun métier, aucune catégorie.

Le **SNUTER 64 FSU** demande:

- ◆ La création d'un observatoire des conditions de travail.
- ◆ La mise en place d'une véritable prévention, par une écoute respectueuse de leurs agents.
- ◆ La reconnaissance de la pénibilité pour certains métiers via l'octroi de jour de congés.
- ◆ que le travail en urgence ne soit pas une habitude mais bien au contraire une exception ponctuelle.
- ◆ que le statut au sein de notre administration soit prioritaire aux contrats.
 - ◆ que les chèques déjeuners soient réévalués et proposés à tous les agents de la collectivité dès lors que la restauration est fermée.

